



Audience jaf modification dvh en garde alternée

Par Mmmmm

Bonjour,

Devant passer en jugement devant le JAF prochainement, je me demande si l'audience ne va pas être renvoyée encore une fois car mon ex conjoint qui saisit pour modification de son dvh en garde alternée et ne donne pas des charges et ses revenus.

L'audience a déjà été reportée il y a deux mois car il n'avait pas envoyé les pièces et conclusions deux jours avant l'audience.... Je ne comprends pas l'intérêt de resaisir pour que l'audience soit sans cesse renvoyée.

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Si le demandeur ne fournit pas ses données utiles pour étayer sa demande, c'est lui le plus ennuyé, non ? Il est peut être mal conseillé .. ou pas du tout conseillé ...? Avez-vous un avocat ?

En attendant, rien ne change c'est le jugement actuelle ment en vigueur qui s'applique.

Par Mmmmm

Merci de votre retour, oui il a un avocat qui attend toujours deux jours avant l'audience pour envoyer les pièces et donc le report est demandé une première fois. Mais là je ne comprends pas pourquoi il fait cela, mon avocate l'ayant prévenue qu'elle s'opposerait à un nouveau report

Par yapasdequoi

En effet il n'y a aucun intérêt à rester ainsi dans l'incertitude. Toutefois si le juge ne peut pas prendre de décision faute de pièces, le report est inéluctable...

Mais cette situation ne doit pas perturber votre vie quotidienne puisque actuellement rien ne change.